



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 29 novembre 2012

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	35	10	4

**OBJET : 00-3 - PLAGES
NATURELLES & ARTIFICIELLES -
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS
DES DELEGATAIRES - EXERCICE 2011 -
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3101/12

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **06/12/12**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le **10/12/2012**

Pour le Maire,



Anthony CLAVERIE
Attaché

Le jeudi 29 novembre 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/11/2012, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, M. Alain BIGNONNEAU, M. Jean-Pierre GONZALEZ, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, M. Jonathan GENSBURGER, M. Matthieu GILLI, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

M. Francis PERUGINI à M. Alain BIGNONNEAU
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Jean-Pierre GONZALEZ
M. Serge AMAR à Mme Françoise THOMEL
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie DUMONT
Mme Martine SAVALLI à Mme Suzanne TROTOBAS
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Khéra BADAOUÏ à M. Eric PAUGET
M. Bernard MONIER à Mme Agnès GAILLOT
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

Absents : Mme Edith LHEUREUX, M. Michel GASTALDI, M. Jacques BARBERIS, Mlle Pierrette RAVEL

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

L'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le délégataire d'un service public doit produire chaque année à l'autorité délégante, avant le 1^{er} juin, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »

Les délégataires ont transmis leur rapport dans les délais requis, en majorité, hormis :

- le délégataire du lot n°23 des plages artificielles « Petite Plage-Quelques Part », qui, comme en 2010, nous a transmis son rapport sur l'exercice 2011 avec retard, soit le 11 octobre 2012 ;

- le délégataire du lot de DSP n°22 des plages naturelles « Plage des Pêcheurs », malgré plusieurs relances, a transmis son rapport annuel relatif à l'exercice 2011, seulement le 19 octobre 2012 ;

- le délégataire du lot de DSP N°35 des plages artificielles « Le Squale » a cessé son activité au 31 décembre 2011. Ce sera donc le dernier rapport annuel d'activité pour ce lot, le conseil municipal ayant décidé de ne pas réattribuer le lot, lors de la séance du 23 mars 2012.

Pour l'exercice 2011, les éléments suivants se dégagent :

La tendance générale à la régression du trait de côte se poursuit, certains délégataires choisissant, comme il leur est demandé dans les sous-traités d'exploitation, d'engraisser par apport de sable, afin de garantir un littoral à surface constante pour l'activité des bains de mer.

Ils continuent de fidéliser leur clientèle en proposant un service de qualité, tout en maîtrisant les charges.

Ainsi, certains délégataires ont obtenu, grâce à leurs efforts en matière d'investissement de qualité, d'accueil et de service, le label « Qualité Tourisme » décerné par l'Etat pour une durée de trois ans. L'établissement « STELLA BEACH PIRATES » était ainsi l'un des deux premiers établissements balnéaires à avoir obtenu cette distinction dans le Département, début 2010.

En 2011, 8 nouvelles plages d'Antibes Juan les Pins ont reçu ce Label de la part du Ministère Délégué au Tourisme.

Au plan économique, l'exercice 2011 se révèle être assez satisfaisant, pour la majorité des lots de plage, malgré la baisse de fréquentation dans le secteur du tourisme en général et la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs.

Les redevances dues par les établissements balnéaires ont été recouvrées, comme prévu dans les cahiers des charges des délégataires, pour l'année 2011.

Concernant plus particulièrement la qualité du service rendu :

1) De nombreux contrôles ont été opérés, à la fois par les services municipaux et par les services de l'Etat, tant pour ce qui relève de l'occupation domaniale, que de la sécurité et la surveillance de la baignade dans les établissements balnéaires, et les quelques délégataires ayant fait l'objet d'observations particulières ont immédiatement fait suite aux injonctions qui leur ont été adressées ;

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

2) Les travaux d'amélioration des lots de plage, visant à une meilleure intégration des établissements dans l'environnement, et conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, se sont poursuivis en 2011, notamment pour les plages en limite ouest de la Commune ;

3) Il est à noter, à ce titre, que le délégataire du lot de DSP N°35 pour la plage « LE SQUALE », n'étant pas en mesure de respecter ses engagements en matière de travaux et de mise en conformité des installations balnéaires en termes de démontabilité, s'est vu signifier une résiliation du contrat de délégation de service public au 31 décembre 2011 ;

4) Le service public rendu par l'ensemble des délégataires a continué d'être satisfaisant, pour ce qui concerne l'accueil et la qualité de service lié aux bains de mer. Les quelques plaintes d'usagers étant parvenues au service, concerne, pour un petit nombre d'entre eux, le non respect de la bande littorale pour la circulation des piétons. Des contrôles accrus ont été opérés en 2012. Un agent « contrôleur qualité du littoral » a été chargé, à compter de juillet 2012, de veiller particulièrement à l'amélioration du respect des engagements des délégataires, dont le libre passage des usagers le long du littoral. Cette action se poursuivra en 2013.

Compte-tenu du nombre de rapports de délégataires dont il est rendu compte au cours de la présente séance, les rapports annuels transmis par les délégataires, ainsi que les analyses détaillées correspondantes réalisées par les services internes de la Commune figurent en annexe.

La Commission Consultatives des Services Publics Locaux, lors de sa séance du 23 novembre 2012, se prononce à l'égard de ces rapports.

OUI CET EXPOSE APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND ACTE** des rapports 2011 des délégataires de service public balnéaire suivants :

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N ° 0 - BELLES RIVES - Lot DPM N°0 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°1 - PLAGE LE PROVENÇAL - Lot DPM N°1 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N° 2 - LES AMBASSADEURS - Lot DPM N°2 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°3 - RICHELIEU 1 - Lot DPM N°3 et DSP N°4 - RICHELIEU 2 - Lot DPM N°4 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N °5 - PINEDE PLAGE - Lot DPM N°5 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N° 6 - STELLA BEACH / PIRATES - Lot DPM N°6 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

00-3 - PLAGES NATURELLES & ARTIFICIELLES - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N° 6bis - GARDEN BEACH – HOLLYWOOD - Lot DPM N°8 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°8 - DOUCE PLAGE - Lot DPM N°11 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°9 - COLOMBIER - Lot DPM N°12 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°10 - HELIOS - Lot DPM N°13 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°11 - RUBAN BLEU - Lot DPM N°x - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°12 - JUANITA SIRENE – Lot DPM N°X ; DSP N°13 - JUANITA MIAMI – Lot DPM N°14 ; DSP N°14 - JUANITA – Lot DPM N°15 et DSP N°14bis - JUANITA NEW BEACH – Lot DPM N°16 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°15 - LA JETEE- Lot DPM N°17 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°16 - RÊVE PLAGE- Lot DPM N°18 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°17 - CHEZ JOSEPH- Lot DPM N°1 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°18 - CHEZ KELLER- Lot DPM N°2 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°22 - Lot DPM N°1 -PLAGE DES PECHEURS - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°40 - LA PETITE PLAGE- Lot DPM N°7 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°41 – GAROUBE BEACH – Lot DPM N°8 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES - DSP N°42 - LA BAIE DOREE- Lot DPM N°10 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES – DSP N°43 - LA SIESTA - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - VOILE BLANCHE -Lot DPM n°22- RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES -PETITE PLAGE QUELQUE PART- Lot DPM N°23- RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - LE TRIDENT- Lot DPM N°24 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

00-3 - PLAGES NATURELLES & ARTIFICIELLES - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES -EPI BEACH- Lot DPM N°25/26 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - STAR PLAGE- Lot DPM N°27 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - ESTEREL PLAGE- Lot DPM N°28 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N°39 - JAZZ PLAGE – Lot DPM N°29- RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - PLAGE DES ILES - Lot DPM N°30 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES -LE LIDO- Lot DPM N°31 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - LUCKY BEACH- Lot DPM N°32 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N° 23 -LA PLAGE – Lot DPM N°34bis - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N ° 24 - RIVE GAUCHE- Lot DPM N°34Ter - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES-DSP N° 25 -PEDALO- Lot DPM N°35 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N°26 -BIJOU PLAGE- Lot DPM N°36 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N° 27 - ARC EN CIEL-Lot DPM N°38 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES- DSP N° 28 - MOOREA- Lot DPM N°39 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N ° 29 - GRANDE BLEUE - Lot DPM N°40 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N°30 - ANTIPOLIS – Lot DPM N°41 et DSP N°31 - POURQUOI PAS - Lot DPM N°42 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N° 32- LE RANCH- Lot DPM N°43 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N°33 - BRETAGNE- Lot DPM N°44 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N° 34- PROVENCE- Lot DPM N°48 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

00-3 - PLAGES NATURELLES & ARTIFICIELLES - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

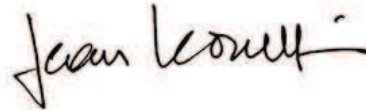
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N °35 - SQUALE- Lot DPM N°49 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - CONCESSION DES PLAGES ARTIFICIELLES - DSP N ° 36- OASIS-Lot DPM N°53 - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LES COMPTES ET CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.00-3 - PLAGES NATURELLES et ARTIFICIELLES - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES - EXERCICE 2011 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 10/12/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 10/12/2012

Numéro de l'acte : DCM3101-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20121129-DCM3101-12-DE

Date de décision : 29/11/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.2. Délégation de service public